

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [naomi-cloutier-csdessommets-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d7008bb0f601cce4de0c9b91>

Date d'obtention : 2025-10-29 19:51:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode Sexto propose une démarche claire et structurée pour intervenir lorsqu'un jeune est impliqué dans une situation d'envoi, de réception ou de partage d'images à caractère sexuel. Elle permet d'agir rapidement, sans jugement, tout en protégeant le jeune.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me donner une meilleure confiance et une structure pour intervenir. Au lieu d'improviser ou d'agir uniquement selon mon instinct, je pourrai suivre les étapes proposées dans la méthode Sexto pour assurer une réponse cohérente, uniforme et sécurisante. Cela m'aidera aussi à sensibiliser le personnel et les élèves aux bons réflexes à adopter lorsqu'une situation survient.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être attentive à adopter une attitude calme et bienveillante pour éviter de renforcer le sentiment de honte chez le jeune. Je vais m'assurer de le protéger et éviter les réactions moralisatrices. Je porterai aussi attention à la diffusion possible des images, au soutien nécessaire, et à la collaboration avec les partenaires appropriés.